

Année Préparatoire à l'étape 3 de la Licence de Mathématiques

Objectifs de la formation

Cet enseignement constitue une remise à niveau bac+2 en Mathématiques sur la base du programme de Mathématiques des deux premières années de licence (ancien DEUG) pour permettre aux étudiants de poursuivre en L3 afin d'obtenir la licence de Mathématiques.

Le cours explique les notions d'algèbre linéaire et d'analyse, indispensables à la compréhension de certains des résultats de base les plus utilisés en mathématiques. En analyse, la théorie menant à la démonstration du théorème de d'Alembert-Gauss (tout polynôme non constant à coefficients complexes possède une racine dans le corps des nombres complexes) est exposée en détail, le point clé étant de nature topologique. En algèbre, toutes les notions nécessaires à la preuve du théorème de Jordan sur la forme normale des endomorphismes sont expliquées en détail.

Conditions d'accès

Cet enseignement s'adresse :

aux étudiants dont les titres permettent l'inscription en 3^o année de Licence de Mathématiques, mais qui, du fait d'une interruption d'études, estiment nécessaire une mise à jour de leurs connaissances, aux étudiants qui ont acquis un diplôme sanctionnant au moins deux années d'études supérieures mais dont la formation en Mathématiques est insuffisante pour qu'ils puissent être inscrits avec dispense en année 3 de Licence.

Durée des études

La durée des études en télé-enseignement est d'un an.

Organisation des enseignements

Les documents d'enseignement peuvent être transmis par courrier en complément de l'accès par la plateforme.

Les documents comportent :

plan de travail,
compléments de cours,
exercices corrigés,
énoncés de devoirs

Les devoirs sans être formellement obligatoires, jouent un rôle très important dans l'appréciation finale. Ils doivent être renvoyés à l'enseignant responsable.

Modalités d'inscription

L'inscription administrative annuelle doit être faite en qualité d'auditeur libre (droit d'inscription en 2015-2016 : 122 euros).

Frais d'inscription pédagogique

Auditeur libre Mode normal (téléchargement) TC	Auditeur libre Avec supplément pour le courrier (PO)
21 €	36 €

- SUPPLEMENT POUR LES RESIDENTS A L'ETRANGER **EN ENVOI POSTAL** :

Supplément pour les étudiants à l'étranger ou dans les DOM/TOM acquittent à chaque inscription annuelle un supplément de frais qui dépend de leur lieu de résidence déterminé à l'aide du tableau suivant :

DOM/TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, St-Pierre et Miquelon, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	20 €
Zone A	Union Européenne et Suisse : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.	40 €
Zone B	Autres pays d'Europe, Afrique	70 €
Zone C	Amérique, Asie, Océanie	110 €

Contrôle des connaissances

Deux sessions d'évaluation interne sont organisées chaque année, la 1^{ère} en mai/juin, la seconde en septembre ; les épreuves non présentées à la première session, peuvent l'être à la seconde.

Responsable et renseignements pédagogiques

Responsable :

Mr Emmanuel Beffara

Courrier électronique : emmanuel.beffara@univ-amu.fr Tél : 04 91 26 96 35

Aix Marseille Université
163, avenue de Luminy,
Case 907
13288 Marseille cedex 09

Secrétariat pédagogique : EL MAGDARI Yamina tél. : 04 13 55 05 15 - fax. : 04 13 55 03 06

Courrier électronique : yamina.el-magdari@univ-amu.fr

CTES - Aix-Marseille Université

Case 35 - 3, place Victor Hugo

13331 Marseille cedex 03